الجمهورية الجزائرية الديموقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التكوين و التعليم المهنيين
Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels
العهد الوطني للتكوين و التعليم المهنيين
- قاسى الطاهر-

Institut National de la Formation et de l'Enseignement professionnels
- Kaci Taher-

PROGRAMME DE QUALIFICATION

ALPHABETISATION

BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS Option : Aide Peinture



Janvier 2011

9, Rue Ouamrouche Mohand Oulhadj Ex chemin d'Hydra -El-Biar-ALGER

Tel : 021 92 24 27/36 Fax : 021 92 23 18 E-mail : infep@yahoo.fr Sit web : www.infp.edu.d

Présentation du dispositif

Le secteur public de formation et d'enseignement professionnels s'est assigné la mission de dispenser une formation ou de faire acquérir une qualification professionnelle à tout demandeur de formation soucieux de s'assurer une insertion socioprofessionnelle.

C'est pourquoi, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, se propose de définir et de mettre en place un dispositif spécifique adapté aux jeunes n'ayant jamais été scolarisés.

Les objectifs du dispositif

Le dispositif vise principalement à :

Prendre en charge la catégorie de population sans instruction à travers une formation qualifiante susceptible de lui assurer une autonomie sur le plan économique ;

Contribuer à la lutte contre l'exclusion des populations fragilisées, notamment des jeunes vivant dans des localités enclavées et réduire, ainsi la pauvreté dans ces zones ;

Mettre en place un itinéraire qui concilie l'alphabétisation et l'acquisition de savoirs faire dans un milieu professionnel ou dans un établissement de formation ;

Elargir l'offre de formation du secteur à travers l'identification de qualifications professionnelles à forte employabilité destinées aux jeunes affranchis de l'analphabétisme.

Le dispositif préconise d'organiser cette action en deux cycles :

Le premier cycle, commun à l'ensemble des jeunes susceptibles d'être intégrés dans ce dispositif, se propose d'assurer leur alphabétisation et une préparation à suivre une qualification.

Le deuxième cycle (objet du présent programme de formation), vise à leur assurer une qualification à travers une formation afin d'accroître leurs chances d'intégration dans la société et une insertion dans la vie active.

Population concernée par ce dispositif :

Le dispositif s'adresse aux jeunes et adultes non scolarisés des zones urbaines, périurbaines ou rurales.

L'âge minimum requis pour bénéficier de ce dispositif alphabétisation – qualification est de 15 ans.

Toutefois cette limite d'âge ne concerne que l'accès au deuxième cycle de ce dispositif à savoir la formation qualifiante.

Durée de l'alphabétisation – formation :

La durée globale de l'alphabétisation – qualification varie de 9 à 12 mois. La durée consacrée à la période de l'alphabétisation (1er cycle) est commune à l'ensemble des participants quel que soit le choix du domaine de qualification ; elle est invariable et d'une durée de 6 mois, soit 612 heures.

La durée du deuxième cycle, à savoir la formation qualifiante, varie de 3 à 6 mois en fonction du nombre et de la complexité des compétences à acquérir et des capacités d'assimilation des participants.

La sanction:

Le cycle d'alphabétisation est sanctionné par une :

Attestation d'Alphabétisation.

Le deuxième cycle, à savoir la formation qualifiante, est sanctionné par un :

Certificat De Qualification Professionnelle

I-PRESENTATION DE LA QUALIFICATION

- Branche professionnelle : Bâtiment et travaux publics
- Dénomination de la qualification : Aide Peintre
- Définition de la qualification :

Au terme de la formation, L'AIDE PEINTRE doit être en mesure de préparer des supports anciens et nouveaux, et d'appliquer des couches d'imprégnation.

I.3. Capacités Professionnelles :

L'AIDE PEINTRE est capable de :

- Gratter et Décaper des supports anciens et nouveaux ;
- Reboucher les fissures et cavités;
- Poncer et Epousseter les surfaces et les fonds ;
- Mettre en oeuvre les couches d'imprégnation ;
- Nettoyer le lieu et les outils de travail.

I.4. Exigences et conditions d'exercice des activités :

- Eclairage naturel: sur chantier
- **Température et humidité sur chantier** : soumis aux conditions climatologiques et météorologiques variables.
- Poussières : Poussières du lieu de travail.

I.5 Risques Professionnels:

- Risques de chutes (hauteur élevée)
- Risques de brûlure
- Risques liés à l'utilisation des échelles et des échafaudages
- Risques lies aux manutentions manuelles et mécanisées
- Risques liés aux discopathies
 - Avoir une bonne condition physique
 - Avoir un bon sens d'application
 - Ne pas :
 - Etre sujet au vertige
 - Etre épileptique
 - Présenter d'allergie aux produits chimiques et à la fumée
 - Présenter d'allergie aux poussières

1.6. Responsabilité du Travailleur :

- Sur le travail réalisé, les équipements et les outillages ;
- Sécurité sur soit et sur autrui : par application obligatoire des consignes d'hygiène et de sécurité.

1.7 Formation:

Condition d'admission : cycle d'alphabétisation achevé

Durée de formation : 3 mois

Mode de formation : résidentiel

Sanction de la formation : certificat de qualification professionnelle.

II. COMPETENCES PROFESSIONNELLES:

Compétences	Volume horaire
Compétence 01 : Appliquer les notions de base de la qualification	15 jours (72 h)
Compétence 02 : Préparer les supports à traiter	1 mois (144 h)
Compétence 03 : Appliquer les couches d'imprégnation	1 mois ½ (216 h)

Les compétences professionnelles par champs d'activité se présentent comme suit :

COMPETENCE 01:

APPLIQUER LES NOTIONS DE BASE DE LA QUALIFICATION

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation ;
- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et utiliser les formules de calcul arithmétique ;
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement;
- Manipuler en entretenir les outils et le matériel de travail ;

COMPETENCE 02: PREPARER LES SUPPORTS A TRAITER

- Gratter les fissures et cavités;
- Reboucher les fissures et cavités;
- Poncer et épousseter les surfaces et les fonds.

COMPETENCE 03: METTRE EN OEUVRE LES COUCHES D'IMPREGNATION

- Appliquer les couches d'imprégnation ;
- Nettoyer le lieu et les outils de travail;

III- MODE DE FORMATION : Résidentiel

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1: APPLICATION DES NOTIONS DE BASE DE LA QUALIFICATION

Objectif

Le stagiaire doit être capable d'appliquer des notions de base relatives à la qualification.

Durée: 15 jours

Conditions d'évaluation :

A l'aide :

Matériel de travail

A partir :

- Directives du Peintre en Bâtiment

Critères généraux de performance :

- Respect des méthodes et techniques de travail
- Capacité de travailler en équipe
- Respect d'hygiène et sécurité

Objectifs intermédiaires	Eléments du contenu
Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Identification du métier et ses débouchés
	Le parcours de formation
	Le métier et son environnement professionnel
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement	Règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel
	Risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention
	Mesures et moyens de protection individuelle et collective
	Conduite à tenir en cas d'accident et premiers soins
	Risques du métier sur l'environnement et mesures pour sa protection
Manipuler en entretenir les outils et le matériel de travail	Outils de peinture
	Matériels de peinture
	Manipulation des outils de peinture
	Manipulation du matériel de peinture

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 2: PREPARATION DES SUPPORTS A TRAITER

Objectif

Le stagiaire doit être capable de Préparer les supports à traiter.

Durée: 1 mois

Conditions d'évaluation :

A l'aide :

Matériaux et matériel adéquat.

A partir :

- Fiches techniques des matériaux ;
- Directives du Peintre en Bâtiment.

Critères généraux de performance :

- Respect des méthodes et techniques de travail
- Respect de la réglementation
- Respect des consignes données par le responsable.
- Utilisation adéquate de l'outillage.

Objectifs intermédiaires	Eléments du contenu
Gratter et Décaper les supports anciens et nouveaux	Matériel et outillage de grattage
	Matériel et outillage de décapage
	Types de supports :
	- Plâtre
	- Ciment
	- Pierre
	- Bois
	- Métal
	Techniques de grattage
	Techniques de décapage
	- A l'aide du chalumeau
	- A l'aide de décapants
	- A l'aide d'eau
Reboucher les fissures et cavités	Matériaux de rebouchage
	- Plâtre
	- Enduit
	Techniques de rebouchage des fissures et cavités
	- Outils
	- Applications
	- Finition
Poncer et épousseter les surfaces et les fonds	Matériel et outillage de ponçage
	Matériel et outillage d'époussetage
	Techniques de ponçage
	Techniques d'époussetage

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 3: MISE EN ŒUVRE DES COUCHES D'IMPREGNATION

Objectif

Le stagiaire doit être capable de mettre en oeuvre les couches d'imprégnation

Durée:

Conditions d'évaluation :

A l'aide :

Matériaux et matériel adéquat.

A partir :

- Fiches techniques des matériaux.
- Directives du responsable du Peintre en Bâtiment.

Critères généraux de performance :

- Respect des méthodes et techniques de travail
- Respect de la réglementation
- Respect des consignes données par le Peintre en Bâtiment.
- Utilisation adéquate de l'outillage.

Objectifs intermédiaires	Eléments du contenu
Appliquer les couches d'imprégnation	Outillage et matériaux de peinture
	Mise en œuvre d'une couche d'imprégnation vinylique sur murs
	Mise en œuvre d'une couche d'imprégnation huilée (huile de lin) sur supports en bois
	Mise en œuvre d'une couche d'imprégnation antirouille sur supports métalliques
Nettoyer le lieu et les outils de travail	Nettoyage des plaintes et sols
	Nettoyage et rangement du poste de travail et son environnement
	Entretien et rangement du matériel et outillage (Produits, techniques)
	Conservation et stockage de la peinture vinylique
	Conservation et stockage de la peinture glycérophtalique
	Précaution d'emploi